

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 49 (1904)
Heft: 8

Artikel: Les cyclistes combattants en France [fin]
Autor: Balédyer, Emilien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CYCLISTES COMBATTANTS EN FRANCE

(FIN)

Ayant examiné la question au point de vue tactique, il reste à l'étudier au point de vue administratif, car ce n'est pas le tout de parler de l'emploi d'une troupe : il faut la créer, l'organiser, l'habiller, l'équiper, l'armer, etc. Etant donné l'emploi auquel les unités cyclistes sont destinées, il y a là une foule de détails intéressants et délicats. Nous allons voir comment on les a réglés en France.

Organisation.

Il s'agit, nous l'avons vu, de constituer une infanterie douée d'une mobilité exceptionnelle sur les voies de communication et capable d'agir efficacement sur tous les terrains.

Cette troupe ne rendra de réels services en campagne que si elle forme une unité tactique suffisamment puissante et si elle est en même temps susceptible de se suffire à soi-même.

La plus faible unité tactique d'infanterie est la compagnie. C'est donc l'effectif d'une compagnie cycliste qu'il y a lieu de déterminer tout d'abord.

Les expériences faites jusqu'à ce jour ont démontré qu'un minimum de deux cents hommes est indispensable si l'on veut obtenir une capacité de résistance suffisante pour agir isolément dans certains cas. Tout considérable qu'il paraisse, cet effectif n'enlève rien de la souplesse manœuvrière qui doit caractériser une troupe maniable et susceptible de prendre rapidement toutes les formations que nécessitent les circonstances.

La longueur n'est pas non plus excessive. En file indienne, 200 cyclistes se développent sur un demi-kilomètre environ (510 mètres) ; mais la colonne par quatre ne mesure que 150 mètres, et la colonne par six, seulement 110.

Quant à l'allongement, il est nul, lorsque l'instruction est suffisante.

Au point de vue tactique, la section de 50 hommes s'impose, cette fraction étant divisible elle-même en deux demi-sections de 25 hommes, en quatre escouades de 12 hommes.

La décomposition de l'effectif pour une compagnie cycliste paraît devoir être fixée comme suit :

Officiers.

Capitaine-commandant	1	}	en cas de mobilisation	}	4
Lieutenants ou sous-lieutenants	3				
Officier de réserve	(1)				
(Le capitaine conserve son cheval).					

Troupe.

Adjutant	1	}	196
Sergent-major	1		
Sergents	8		
Sergents-fourrier	1		
Chef mécanicien	1 (sergent ou caporal)		
Caporaux	16		
Clairons	4		
dont :			
Soldats	164	}	2 tailleurs
			2 cordonniers
			4 mécaniciens
			1 étudiant en médecine
			1 infirmier
Total . . .			200

Recrutement.

Il n'est pas nécessaire d'envoyer des spécialistes aux compagnies cyclistes ; il suffit que les hommes soient de constitution robuste, qu'ils aient le cœur et les organes respiratoires absolument sains et qu'ils ne soient affectés d'aucune prédisposition

à la hernie ; on choisira de préférence les hommes qui ont une bonne vue.

Si quelques hommes ne savent pas monter à bicyclette, on le leur apprendra, tout comme on apprend à un cavalier à monter à cheval ¹.

Habillement et Equipement.

Une troupe de cyclistes doit pouvoir, en campagne, se passer pendant plusieurs jours des fourgons qui lui sont affectés. Dans ce but, on s'est arrêté, après expériences, aux effets dont voici la liste :

HABILLEMENT.

Deux vareuses du modèle des chasseurs alpins ;
 Un pantalon ;
 Un képi ;
 Un manteau collet sans capuchon ;
 Deux jerseys ;
 Une paire de bandes molletières ;
 Une ceinture de flanelle ;
 Deux paires de brodequins du modèle de la cavalerie ;

} du modèle des chasseurs alpins.

EQUIPEMENT.

Le même que pour les autres troupes d'infanterie, sauf les modifications suivantes ² :

La bretelle de fusil a été allongée pour faciliter le port du fusil en bandoulière ;

Une courroie de maintien a été placée sur le porte-épée-baïonnette pour empêcher l'extrémité de la baïonnette de s'engager dans les rayons des roues ;

Le sac est remplacé par une musette formant ballot individuel, ce qui facilite le chargement ;

Le bidon est du modèle de la cavalerie.

¹ Certains officiers préfèrent que les recrues affectées aux compagnies cyclistes n'aient jamais pédalé. Les jeunes gens qui ont déjà pédalé, en effet, ont pris des habitudes sportives dont il importe qu'ils se défassent pour devenir de bons cyclistes militaires. De plus, les comparaisons qu'ils peuvent faire entre leurs machines habituelles et la bicyclette basse et pliante ne sont pas toujours à l'avantage de celle-ci.

² Actuellement, en France, le cycliste a trois cartouchières, ce qui est insuffisant pour contenir l'approvisionnement en cartouches et les accessoires de bicyclette ; aussi propose-t-on d'adopter quatre cartouchières dont deux seraient fixées sur le devant du ceinturon et les deux autres placées sur le tube supérieur du cadre de la bicyclette près de la direction, disposition qui ne gêne en rien le pliage et le dépliage de la bicyclette.

Armement.

Etant donné que les unités cyclistes agissent comme troupes d'infanterie, étant donné surtout que le plus souvent elles opèrent isolément, il importe qu'elles possèdent les meilleurs moyens pour avoir un tir efficace, c'est-à-dire qu'elles aient entre les mains l'arme la meilleure et qu'elles disposent d'un approvisionnement considérable de cartouches.

Au début, on avait doté les cyclistes de carabines de cavalerie parce que cette arme légère se porte mieux ; elle est moins gênante et donne à la troupe un aspect spécial qui la différenciait de l'infanterie. Mais son effet utile n'est, en moyenne, que les deux tiers de celui du fusil, et, sans se dissimuler ce qu'il y a d'artificiel dans une évaluation de ce genre, on peut dire que le rendement de 60 fusils équivaut sensiblement à celui de 100 carabines.

De plus, l'emploi de la carabine ne permet qu'un approvisionnement restreint de cartouches. En effet, les cartouches pour la carabine sont groupées par trois dans des chargeurs en toile et empaquetées dans des boîtes en carton, à raison de deux chargeurs garnis (6 cartouches) par boîte, ce qui augmente considérablement le poids et le volume des approvisionnements. Au contraire, l'empaquetage simple des cartouches du fusil 86 réduit au minimum le poids mort et l'encombrement ; il permet d'approvisionner le cycliste à 120 cartouches ; on peut même jusqu'à 160, et il semble que ce sont là des allocations largement suffisantes pour les éventualités même anormales.

Outillage.

Les cyclistes n'auront presque jamais l'occasion d'exécuter de grands travaux de défense ; si, dans certains cas, ils étaient chargés de tracer un ouvrage assez important, ils trouveraient vraisemblablement sur place les outils indispensables ou ils s'en procureraient avant de partir. C'est pourquoi on a jugé suffisant de leur attribuer quatre scies articulées, quatre cisailles et huit serpes, juste assez pour abattre quelques arbres, ouvrir un passage dans une clôture en fil de fer, etc...

Tous ces outils sont facilement transportables au ceinturon et ne gênent en rien le cycliste.

Jusqu'à présent, l'approvisionnement de campagne des unités cyclistes ne comporte pas de pétards de mélinite, ni de détonateurs. Il semble cependant qu'elles peuvent en avoir l'emploi tout comme les régiments d'infanterie auxquels il est alloué 108 pétards et 48 détonateurs. Peut-être même en ont-elles besoin davantage encore.

Campement.

Le campement d'infanterie a été remplacé par le campement collectif de cavalerie.

Voitures.

Trois voitures ont été jugées nécessaires à la compagnie cycliste à l'effectif de 200 hommes :

- 1° Deux fourgons à bagages (un par peloton).
- 2° Une voiture de compagnie.

Les fourgons à bagages sont destinés à transporter les ballots individuels des hommes, les vivres de réserve, les pièces de rechange, les cantines des officiers et les bicyclettes pliées qui pourraient provenir d'hommes malades ou disparus.

La voiture de compagnie est du même modèle que celle de la compagnie d'infanterie. Elle porte :

- 16 384 cartouches dans ses coffres ;
- La cantine à vivres des officiers de la compagnie ;
- La caisse d'outils des mécaniciens ;
- La caisse des pièces de rechange.

Ces voitures suivent naturellement les convois de la cavalerie, ce qui n'offre aucun inconvénient, les dispositions étant prises pour que les hommes puissent se passer des fourgons pendant huit jours et même plus.

Il a été question de doter les unités cyclistes de véhicules automobiles pour remplacer soit les fourgons, soit les voitures de compagnie. On a écarté cette proposition parce qu'on n'a pas voulu admettre, pour le service de l'avant, de voitures automobiles qui, liées essentiellement au réseau routier, seraient une gêne pour les unités qu'elles accompagneraient. En effet, lorsque les cyclistes seraient engagés, il faudrait, tout comme pour les convois, donner à ces voitures une garde qui, si elle était forte,

diminuerait l'effectif de l'unité engagée ; trop faible, au contraire, elle ne servirait de rien. Il ne faut pas oublier qu'une unité cycliste doit être avant tout une unité légère et tout ce qui risquerait de l'alourdir est à écarter impitoyablement.

Mobilisation.

Les unités cyclistes n'étant pas organisées sur des bases fermes, on ne peut rien dire de conjectural sur ce qui se passerait à leur égard au moment de la déclaration de guerre. Bien entendu, il faudrait que celles qui sont adjointes aux divisions de cavalerie fussent toujours à l'effectif renforcé, comme les troupes de couverture, pour être prêtes à partir en même temps que leurs divisions. Par contre, les unités destinées aux corps d'armée rentreraient dans la norme.

Si des bataillons cyclistes sont organisés, eh bien ! en temps de guerre, les unités affectées aux corps d'armée et aux divisions de cavalerie iraient rejoindre le point de concentration qui leur serait indiqué.

L'organisation des unités cyclistes étant encore à l'état embryonnaire et leur groupement incertain, l'affectation des unités cyclistes n'a pas été, jusqu'à présent, sérieusement étudiée.

Tactique appropriée à l'arme.

Pour remplir sa mission, pour se frayer un chemin, pour s'ouvrir une voie, la cavalerie a besoin de faire emploi du feu. Et ce besoin ne fera que grandir au fur et à mesure du perfectionnement des armes à feu. Les petites reconnaissances, les détachements de découverte peuvent se suffire à soi-même, mais il n'en est plus de même lorsque la cavalerie agit par masses.

La manœuvre dans ce cas jouera un grand rôle. Derrière des rideaux de fusil éparpillés sur un grand front, la division se massera, se rassemblera, se préparera au combat. Si ces rideaux sont constitués par des cavaliers, c'est autant de sabres, autant de lances que l'on perd pour le choc ; de plus, ces cavaliers à pied ne sont pas mobiles, ils ont toujours les yeux tournés vers leur monture. Enfin ils sont presque fatalement condamnés à n'être que de médiocres tireurs.

Il semble que l'emploi de l'infanterie cycliste seul puisse remé-

dier à tous ces inconvénients. Elle est capable de constituer ces lignes de feux formant rideau, c'est sa grande mission ; peut-être même est-ce son unique ou, en tous cas, sa principale raison d'être. Il ne faut plus que la cavalerie ait à faire à pied ce qu'elle ne peut faire à cheval, ou ce qu'elle pourra mieux réaliser à pied qu'à cheval. Elle doit avoir constamment sous la main des cyclistes prêts à accomplir la besogne : c'est la tactique de l'arme.

Là ne s'arrête pas la mission des unités cyclistes employées avec la cavalerie : elles formeront des détachements de combat indépendants des forces qui les suivront. Ces groupes prendront le contact, attaqueront, et, d'après les renseignements qu'ils transmettront, le commandement orienté se déterminera à bon escient. Dès qu'ils auront obtenu le renseignement cherché, ou s'ils se trouvent attaqués par des forces supérieures, leur mobilité leur permettra de rompre facilement le combat et de manœuvrer en retraite.

Les unités cyclistes seront utilement employées pour former des colonnes mixtes ayant pour mission de se porter sur les lignes de communication de l'adversaire, pour faire sauter un ouvrage d'art, détruire un convoi, etc.

Isolées, elles peuvent encore rendre de très grands services ; par exemple, en s'emparant d'un point d'appui assez éloigné qui facilitera la manœuvre du lendemain.

Elles constituent un instrument délicat et complexe, dont il faut savoir « jouer », si on veut en tirer tout ce qu'il peut donner.

Ceci est affaire de tact, de discernement. En d'autres termes, il faut aux troupes cyclistes des chefs prudents et avisés, intelligents et prompts à la décision, en même temps que calmes, clairvoyants sur le terrain, très au courant de la tactique, de la grande aussi bien que de la petite.

Un tel ensemble de qualités est rare ; aussi a-t-on dit que, une troupe cycliste ayant besoin d'être admirablement commandée, on trouverait difficilement d'assez bons chefs pour la diriger.

L'objection n'est pas valable. Car il n'est pas admissible que, sur les 5000 capitaines que possède l'infanterie française, on n'en trouve pas la douzaine, la quinzaine, voire même la vingtaine qui suffiront grandement, étant donné que l'effectif total des troupes cyclistes sera toujours faible. Et le prélèvement de

ces sujets d'élite ne saurait, en raison de son peu d'importance numérique, compromettre la valeur de la masse.

Par contre, s'il est vrai que toute unité nouvelle a besoin, pour avoir de la cohésion, d'une forte unité de doctrine, on peut regretter la création de cinq compagnies cyclistes, disséminées dans cinq bataillons de chasseurs et placées sous le commandement d'officiers qui n'étaient pas préparés à cette mission et n'avaient pu être l'objet d'une sélection rigoureuse.

Il aurait été bon, semble-t-il, de créer un bataillon-école qui eût été la pépinière des cadres de l'infanterie cycliste. Mais il faut bien avouer que l'autorité militaire n'a pas montré, en France, beaucoup d'intérêt à la subdivision d'arme dont il s'agit. En s'occupant des cyclistes et en les organisant, elle n'a fait que déférer aux injonctions du Parlement. Elle paraît l'avoir fait à contre-cœur et — inconsciemment ou non — à contre-sens.

Parmi les objections formulées par l'état-major, il en est, d'ailleurs, qui méritent examen. Nous allons donc les résumer.

Dans la prochaine guerre, dit-on, les armées seront tout de suite au contact ; la cavalerie n'aura qu'un rôle secondaire à jouer dans l'exploration ; son emploi sera limité à une action sur les ailes dans la bataille et à la poursuite. Les cyclistes n'auront donc rien à faire ou pas grand'chose. L'argent qu'on aura dépensé à les outiller et à les instruire se trouvera ainsi n'avoir été d'aucune utilité ; leurs qualités seront perdues pour l'armée.

Admettons que l'objection soit fondée pour une guerre avec l'Allemagne. N'y a-t-il donc à envisager que ce seul cas ? Ne pouvons-nous avoir affaire à d'autres puissances ? Ne pouvons-nous nous trouver engagés dans un conflit général ? En pareils cas, les troupes ne seraient plus au contact, l'exploration reprendrait ses droits, et l'adjonction d'une troupe d'infanterie montée redeviendrait souhaitable.

Mais maintenant allons plus loin, et examinons l'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne. Au début les troupes de couverture de part et d'autre seront au contact, soit. Mais qu'y a-t-il derrière elles ? La cavalerie n'aura-t-elle pas mission de le découvrir ? Ne sera-t-elle pas chargée de percer les rideaux d'infanterie, de s'aventurer en territoire ennemi pour détruire les voies ferrées, pour empêcher la concentration, pour « définir » l'ennemi ? Cette cavalerie ne pourra le faire que si elle est ap-

puyée par de l'infanterie et de l'artillerie à cheval, que si, en un mot, des détachements de toutes armes sont constitués. Seule l'infanterie cycliste est capable de remplir ce rôle. C'est ce que M. Adolphe Maujan a mis en lumière dans son rapport sur le budget de la guerre pour l'exercice 1903. Voici en quels termes :

Par quels moyens pourrions-nous obtenir une supériorité sur un ennemi qui possède des effectifs comparables à ceux dont nous disposons et un outillage équivalent au nôtre ? Car, si notre matériel d'artillerie est présentement hors de toute comparaison, sa perfection même oblige les autres puissances militaires à copier, à imiter ce que nous avons fait, et il faut s'attendre à ce qu'elles y réussissent, si même la loi du progrès ne les amène pas à nous surpasser.

Il n'est pas douteux que nous devions nous procurer par des moyens moraux les éléments décisifs de supériorité que nous ne saurions attendre de canons plus perfectionnés ou de fusils à plus longue portée. C'est sur l'esprit des armées adverses qu'il faudra que nous agissions. La surprise est le facteur par lequel on arrive à rompre l'équilibre entre des forces égales. On l'a même vu faire pencher la balance du côté des plus faibles, lorsqu'on a su l'employer à propos. L'histoire militaire nous en fournit maintes preuves : les mouvements tournants, en tactique, les raids, au point de vue stratégique, tirent toute leur valeur du sentiment d'effroi qu'éprouvent soit les combattants en voyant une colonne les prendre de flanc et menacer leurs derrières, soit le commandement en apprenant qu'une incursion a détruit les voies de communication de l'armée ou compromis ses lignes de retraite.

Des entreprises à vaste portée, qui se feront à plusieurs dizaines de kilomètres en avant du front des opérations, ne sont exécutables que si on dispose d'une infanterie montée capable de se déplacer très rapidement, et qui puisse accompagner l'artillerie à cheval. Des détachements composés de cavalerie et de batteries volantes ne suffisent pas à remplir un rôle qui exige le concours intime de trois armes. On ne peut se passer de celle qui se plie le mieux au terrain et qui, si elle n'agit pas avec ses fusils aussi loin que l'artillerie avec ses canons, supplée à cette insuffisance de portée par la faculté dont elle est douée d'avancer partout en se faulant.

L'infanterie cycliste a sa place tout indiquée dans les détachements que l'armée devra lancer dès l'ouverture des hostilités pour apporter la perturbation sur le territoire de l'ennemi, pour troubler sa mobilisation, pour essayer de détruire les voies ferrées sur lesquelles il compte pour ses transports de concentration.

Cette troupe sait se servir de son fusil à longue portée, à trajectoire tendue, à tir rapide. Aussi apte que l'infanterie de ligne à traverser les champs, à passer sous bois, à gravir les escarpements, à tourner ou à franchir tous les obstacles, elle fait en une heure trois ou quatre fois plus de chemin. La célérité de ses mouvements, sa souplesse, la puissance de ses feux, la rendent indispensable.

Loin donc de regretter qu'un crédit de 75 000 francs nous ait été demandé pour les cyclistes, *nous aurions accueilli avec empressement l'idée de former des unités plus consistantes, en transformant par exemple en bataillons cy-*

clistes un certain nombre de nos bataillons de chasseurs, qui eussent ainsi justifié leur titre d'*infanterie légère*.

La rencontre ayant eu lieu, supposons que la victoire est de notre côté. Que fera l'ennemi en se retirant? Pour retarder la poursuite, il détruira au besoin les voies ferrées, il postera des arrière-gardes sur toutes les voies d'accès; comment la cavalerie pourra-t-elle alors avancer, si elle est seule? L'ennemi se repliera donc sans être gêné, se reformera et se concentrera plus en arrière pour accepter une nouvelle bataille. Si, au contraire, la cavalerie est encore aidée dans sa mission par de l'infanterie cycliste, combien plus facile sera sa tâche! Les fusils de cette infanterie immobiliseront l'ennemi sur le front, tandis que la cavalerie manœvrera sur les flancs.

Et maintenant si c'est la défaite, la mission de protéger l'armée appartient aux armes essentiellement mobiles. On a préconisé jusqu'ici, et avec raison, l'emploi de l'artillerie et de la cavalerie; mais l'infanterie cycliste ne peut-elle apporter, elle aussi, son appoint? Elle jouit d'au moins autant de mobilité que ces deux armes.

Après avoir obligé l'ennemi à se déployer, après lui avoir fait perdre par conséquent du temps, elle disparaîtra pour aller se reformer plus loin. Et ainsi de suite.

Qui peut prévoir ce que sera la prochaine guerre? Priver la cavalerie d'infanterie sous le prétexte que, dès le temps de paix, on est au contact, c'est oublier ce que la guerre de 1870 nous a appris, à savoir que rien ne peut être prévu au-delà du premier engagement. Et encore! Au début de la campagne, les Allemands, qui pouvaient faire de l'exploration, n'en ont pas fait ou peu; mais, après les engagements du 6 août, quelle fut la mission de la cavalerie? Au nord, s'emparer des ponts de la Moselle, puis devancer l'armée française sur Verdun et lui barrer la route; au sud, ne pas perdre le contact. Eh bien! dans les deux cas, l'infanterie cycliste n'aurait-elle pas encore été très utile aux cavaleries? — Si. Et je n'en veux pour preuve que l'exemple suivant: à la III^e armée, dans la nuit qui suivit la bataille de Frœschwiller, la IV^e division de cavalerie, forte de 30 escadrons et de 3 batteries à cheval, abandonna son bivouac près de Steinburg et rétrograda à deux lieues en arrière, près de Bauxwiller, abandonnant ainsi le con-

tact qu'elle n'avait cependant gagné qu'au prix de fatigues extrêmes en faisant près de dix-sept lieues en vingt-quatre heures. Et tout cela, parce que, n'ayant pas d'infanterie avec soi, elle redoutait de la part des Français un retour offensif qui l'eût surprise en son bivouac sans qu'elle pût être défendue.

Dans la recherche de l'armée française après Frœschwiller, si la cavalerie avait eu avec soi de l'infanterie, combien plus grande aurait été sa sécurité dans les cantonnements, dans sa marche sur Châlons, puis sur Sedan. Il ne faut pas oublier qu'une armée envahissante ne peut utiliser le chemin de fer pour avancer, tandis que l'armée battue prend les voies ferrées et va se reformer en un point choisi du territoire. En se lançant au hasard sur les lignes ferrées, l'ennemi risquerait de suivre une mauvaise piste ; il n'y a que sa cavalerie qui puisse renseigner le généralissime, il n'y a qu'elle qui puisse tenir le contact, ou le retrouver, s'il a été perdu.

Comme on le voit, quelle que soit la situation des troupes en temps de paix, la mission de la cavalerie non seulement reste entière, mais est rendue plus difficile par l'adoption de la poudre sans fumée, par une plus minutieuse occupation du terrain. Pour qu'elle puisse remplir sa difficile mission, il lui faut recourir à l'aide du fusil. Eh bien ! les cyclistes seuls peuvent l'aider de leurs feux dans ces conjectures.

C'est pourquoi nous voyons réclamer l'application de la règle si sage : « A chacun son métier » : que les cavaliers restent à cheval, que l'infanterie cycliste fasse du combat à pied, et l'armée se trouvera dans des conditions avantageuses tant pour l'attaque que pour la défense, tant pour l'exploration que pour la poursuite.

Emilien BALÉDYER,

Capitaine d'infanterie.

